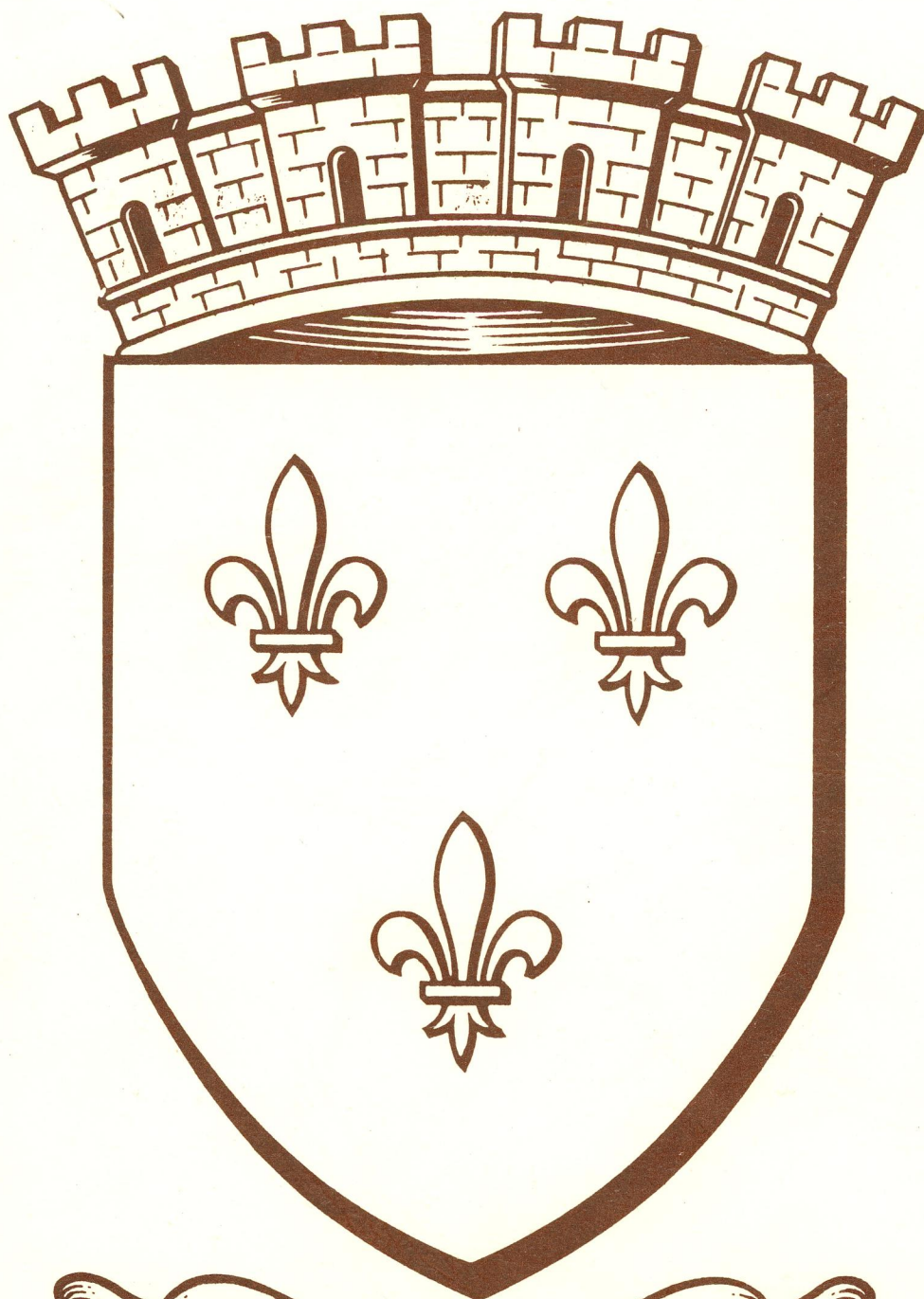


SOCIÉTÉ
HISTOIRE et ARCHEOLOGIE



OZOIR LA FERRIÈRE



ARROZOIR.FR
INITIATIVE CITOYENNE

UN PEU D'HISTOIRE LOCALE

* * *

D'où provient le nom d'OZOIR : très certainement de "Oratoire"

Les documents que l'on possède sur Ozoir et ses proches environs ne dépassent pas le IXème Siècle. Le plus ancien parle d'une chapelle qui existait en ce lieu (Ozoir), puisque un acte d'échange de l'an 856, précise qu'il est simplement appelé du nom d'ORATOIRE (CAD WILLAM QUOC VOCATURC ORATORIUM).

Cette chapelle érigée en paroisse est sous le vocable de Saint-Pierre. L'édifice n'a rien de remarquable, il ne subsiste de l'ancien bâtiment que quelques restes de colonnes du pilier du Coeur.

Les fouilles qui sont faites à Ozoir, nous apportent la preuve d'une occupation bien antérieure à l'époque du plus ancien document que nous possédons.

IMBERT, Evêque de Paris, parlait dans une chartre de l'an 1050, d'une église située "IN SILVA FERRARIENSI".

La forêt entourant cette église avait une de ses extrémités vers la Grange Le Roy et, après avoir fait un circuit en forme de fer à cheval, se terminait dans le Diocèse de Meaux.

Le nom de Forêt de Ferrières, (une de ses parties est appelée aujourd'hui "Bois d'Armainvilliers") était dû à l'occupation de son sol par des forgerons qui travaillaient à l'aide de forges à bras, le sol ayant été riche en minerais.

GUILLAUME, Evêque de Paris, place dans sa lettre de l'an 1237 "ORATORIUM FERRARIARUM" et, dans une pièce du cartulaire de Saint-Maur, fait mention de l'existence d'une maison contigüe au ruisseau du lieu.

Ce village est à 6 lieues, 05 de Paris vers l'orient du milieu de l'automne.

Sa situation est sur un grand chemin de la Brie qui conduit en Champagne par : Tournan, Rozay, etc ...

Nous trouvons aussi des documents nous parlant des châteaux qui entourent OZOIR :

- LE CHATEAU DES AGNEAUX :

Etait en 1644, une seigneurerie du sieur SIMON, Chevalier lieutenant général du Château du Louvre.

- LE CHATEAU DE LA POINTE LE ROY :

Etait en 1624, une seigneurerie appartenant à René PAVIN, Secrétaire du Roy et à Isabelle du HAULQUET (sa femme).

En 1697, ce château appartenait à Monsieur le Comte de MONTGEORGE.

- LE CHATEAU DE LA MARSAUDIÈRE :

Appartenait à Antoine du BUISSON, en 1644.

- LE CHATEAU DE LA DOUTRE :

Robert de COURCELLES, époux de Françoise d'Auvergne, est en 1660 Seigneur de la DOUTRE et de la BILLARDERIE.

* * *

Les Membres de la Société locale "HISTOIRE et ARCHEOLOGIE d'Ozoir et des ses environs" s'efforcent de reconstituer le passé historique de notre commune.

- Que tous ceux qui possèdent des documents sur le passé de notre Cité veuillent bien nous les communiquer. Ainsi ils nous aideront à mettre en chantier un volume relatant "L'Histoire d'Ozoir-la-Ferrière".

- Que tous ceux qui sont intéressés par la recherche archéologique, veuillent bien se faire connaître. Ils nous aideront à poursuivre les fouilles sur le territoire de la Commune.

*Groupement Histoire et Archéologie
d'Ozoir-la-Ferrière et de ses Environs*

MONTHETY

MONT-ETIF ?

MONTETI ?

Pourquoi ces trois orthographes pour un même lieu ?

Si l'on en croit la tradition populaire, un brave moine serait à l'origine de l'une des dénominations.

A deux kilomètres de là et sur le territoire de Lézigny près du château de la Jonchère, appartenant à M. Le Comte de VILLOUTRAY et à l'endroit où se trouve actuellement sa ferme, existait le fameux couvent des Iverneaux, détruit en 1793, dont les riches moines appartenaient à l'ordre de Saint-Augustin.

Un jour, l'un des moines voulut essayer, pour la première fois, la monture de Saint-Joseph, pour aller dire sa messe à la chapelle de Monthéty :

Arrivé à peu de distance de là, l'animal se mit à gambader et jeta sans pitié sur le sol ce hardi cavalier ; des paysans qui travaillaient aux environs allèrent à son secours, s'empressèrent de le replacer sur sa noble monture et se dirent entre eux : "Pourquoi y "montéti", puisqu'il ne sait pas s'y tenir". C'est de là dit-on, que le champ aurait pris le nom de Montéti ...

Si l'on s'en rapporte par contre aux documentations historiques, Montestivo (mont-d'été) s'est transformé avec le temps en : Montestivus, Montestivelies, Montétif, Montétis, Monthéty et peut-être Montéty.

Il semble aussi, que l'origine soit due à la configuration du terrain ; c'est le lieu le plus élevé des environs (123 m). Avant d'être terrain de foire s'était l'emplacement de l'Abbaye de Montestivo fondée en 1164 par Maurice de Sully, évêque de Paris selon une bulle du Pape Clément III, de la même année.

Vers 1227 Saint-Louis transféra les chanoines réguliers de Monthéty dans la nouvelle Abbaye d'Hyverneaux, fondée sur l'autre versant de Lisiniacus (Lésigny) par Saint-Louis en exécution d'un testament de Louis VIII.

Pour quelles raisons ?

Les avis diffèrent :

- manque d'eau

- mauvais emplacement à cause des brigandages sur les "grands chemins de la Brie".

ou incendie et démolition des restes pour bâtir Hyverneau ...

Les religieux ne laissèrent à Monthéty qu'une chapelle dédiée à la Vierge qui eut le nom de Prieuré.

Les chanoines réguliers d'Hyverneau venaient célébrer l'office le jour de la Nativité de la Vierge, le 8 septembre, et les deux jours suivants, ainsi qu'à l'occasion d'autre fête de la Vierge. C'était un lieu de pèlerinage très fréquenté des habitants de la Brie, et même de toutes autres régions. Le dernier prieur dont on retrouve le nom en 1413 est un nommé Perrier.

L'importance de ces pèlerinages attira bien vite les marchands. La foire de Monthéty existait déjà avant Louis XII. Par lettres patentes données au bois de Vincennes le 15 juillet 1512, à la requête des chanoines d'Hyverneau, le roi Louis XII accorda qu'il se tint en ce lieu une foire, la représenta comme étant séculaire et en fixa la date du 9 et 10 septembre.

Tous les écrits s'accordent à la reconnaître comme foire de bestiaux.

La prospérité de cette foire suscita bien vite des rivalités. Pour des motifs ignorés il surgit en 1667 un grave conflit entre l'Abbé d'Hyverneau et l'Evêque de Paris, HARDOUIN de PEREFIXE Seigneur spirituel et temporel d'Ozoir-la-Ferrière.

L'evêque obtint du Roi Louis XIV en avril 1668 des lettres patentes l'autorisant à créer à Ozoir deux foires par an dont l'une le 9 septembre date de celle de Monthéty.

Le 23 juillet 1678, un arrêt rendu contradictoirement par le Parlement de Paris confirme les lettres patentes de Louis XII de juillet 1513 et ordonna qu'elles soient exécutées en leurs formes et teneurs. Cet arrêt annule de plus, les lettres patentes de 1668 et défendit de tenir foire ou marché à quatre lieues à la ronde d'Auzouer les 9 et 10 septembre. Petit à petit le commerce prévalut sur le pèlerinage et ce qui avait été l'accessoire devint le principal.

Une brochure de 1844 précise que les seuls transactions sur les bestiaux représentent un demi-million chaque année.

Outre les bestiaux, toutes sortes de marchandises s'y vendent, et les bateleurs, escamoteurs, cirques, montreurs d'ours etc... en nombre important attirent une foule de plus en plus nombreuse. Cette situation n'est pas sans provoquer des rivalités de clochers ou des envies : à titre d'exemple : le 30 juillet 1790, Lésigny demande le transfert de la foire sur son territoire ce qui est refusé par Ozoir et les communes avoisinantes :

- Pontault, Grisy-Suisnes, Roissy-en-Brie, Ferrière-en-Brie, Bucy-Saint-Georges, Crissy, Gouvernes, Bucy-Saint-Martin, Pontcarré, Gretz ... appuyées par divers marchands ou forains.

Le 16 Août 1790, Brie-Comte-Robert à son tour revendique sans plus de succès le transfert sur son territoire, en raison des rivalités Lésigny-Ozoir.

Extrait des Minutes du II Thermidor An VII

" Requête du Ministre de l'Intérieur à l'Administration Centrale de Seine et Marne pour changer la date de la Foire (18 Fructidor) trop proche de la date de la foire de Mayenne (12 Fructidor), toutes deux étant très renommées "pour la beauté des génisses qui s'y vendent", et cause, semble-t-il, d'un moindre succès de la foire de Mayenne de l'An VI ...".

Confirmation par le Préfet de Seine-et-Marne le 19 Février 1818 des droits de la Commune d'Ozoir sur la foire de Monthéty dont les droits de places forment le principal revenu de la commune depuis la vente de ses biens communaux ...

Il en sera souvent ainsi mais sans plus de succès jusqu'à la déclaration de guerre de 1940.

La longue interruption qui s'en suivit porte un coup très rude à ces vieilles traditions qui, malgré l'essai tenté dès 1946, n'ont plus retrouvés l'ampleur d'antan.

Il est vrai que la vie moderne ! ...

Il est vrai aussi que malgré d'autres interruptions au cours des siècles, dont l'une en 1438 lorsque la peste dépeuple la France, la volonté de revenir à ces traditions l'a emporté sur le pessimisme et l'abandon.

Pourquoi devrait-il en être autrement de nos jours.

Groupe Archéologique d'Ozoir.

Le creusement de la Sablière effectué à MONTHETY pour les travaux de la déviation de la R.N.4, a permis quelques découvertes archéologiques intéressantes.

Il a été mis au jour un fragment de mur constitué de meulières de Brie, liées au moyen d'un mélange de terre et de chaux. Ce mur devait sans aucun doute constituer une partie des fondations de l'ancienne Abbaye de Monthéty.

Immédiatement à côté de cette fondation, il a été trouvé à 1 m 35 de profondeur, un premier squelette d'homme. Cet homme âgé d'environ 35 ans, mesurait 1 m 70 et présentait à la mâchoire inférieure une malformation dûe certainement à un coup violent.

A quelque pas de là, un second squelette d'homme a été découvert. Il portait à l'annulaire de la main gauche, une bague de bronze avec le monogramme religieux : IHS, surmonté d'une croix.

Puis, a été mis au jour, le corps d'un garçonnet d'environ 13 ans, les dents de lait se trouvent encore en place. Dans cette sépulture a été trouvée une petite épingle de bronze.

Il a aussi été trouvé un sarcophage. Celui-ci nous apparut le couvercle brisé par une énorme racine qui aurait pénétré à l'intérieur et par delà même, tout défoncé.

Ce sarcophage fut construit de la manière suivante :

- une fosse fut d'abord creusée jusqu'à la terre vierge (- 1 m 10) et sur les parois de celle-ci fut édifié un muret constitué de pierres de Brie, à l'intérieur duquel fut placé un moule en bois se rétrécissant vers les pieds.

Le plâtre fut coulé ensuite et lissé mais en plaça auparavant un moule spécial pour la tête, ce qui signifie que ce sarcophage a été construit sur place.

Le dessus était constitué par une dalle de plâtre moulé et lissé.

** * **

APERCU SOMMAIRE DE LA CAMPAGNE 1973 - 1974

Après avoir étendu la fouille vers le Nord (selon un axe Est-Ouest), nous avons entrepris un quadrillage systématique du terrain après la pose d'une clôture.

J'ai dégagé dans un premier temps dans la Z 03, 358 tessons ainsi que quelques pièces de monnaie :

- 1° 1/2 franc de Louis-Philippe 1833.*
- 2° 2 S de Louis XVI - L'an 5 de la Liberté*
- 3° Liard de France 1655 - 1657 (Hoff. 235 - 237) (atelier de Rouen)*

A partir de 0,50 m tous les objets (tessons, monnaies, outillage en silex etc ...) ont reçu un numéro d'ordre et ont été repéré en trois dimensions.

Les tronçons trouvés dans les secteurs inférieurs sont du même type que ceux trouvés lors du sondage,

- céramique grise*
- céramique vernissée jaune*
- céramique vernissée verte*
- céramique vernissée jaune et verte*
- céramique dite "Flammulée".*

J'ai dégagé un fragment de col qui a été expertisé lors du colloque archéologique de Chelles en 1974 comme étant de la fin du Mérovingien. Ce qui prouverait une occupation plus ancienne du site (voir texte précédant sur la date de fondation de l'Abbaye). Ce qui serait encore confirmé par la mise à jour lors de cette campagne, d'un outil en silex qui semble être un grattoir (pièce 84) et serait du néolithique.

D'où nous pouvons conclure une occupation plus ou moins permanente du site à travers les âges.

Il nous est impossible de faire un relevé précis de la couche stratigraphique car les couches que nous avons rencontrées jusqu'à ce jour ne sont pas en place, ce qui est certainement dû à la démolition de l'abbaye.

J'ai dégagé aussi deux fragments de palettes craniennes qui prouveraient l'hypothèse que S.O.1 a bien été décapité et le crâne placé hors de la sépulture. A côté d'un fragment de calotte j'ai dégagé un objet de forme pointue (long. 17 cm).

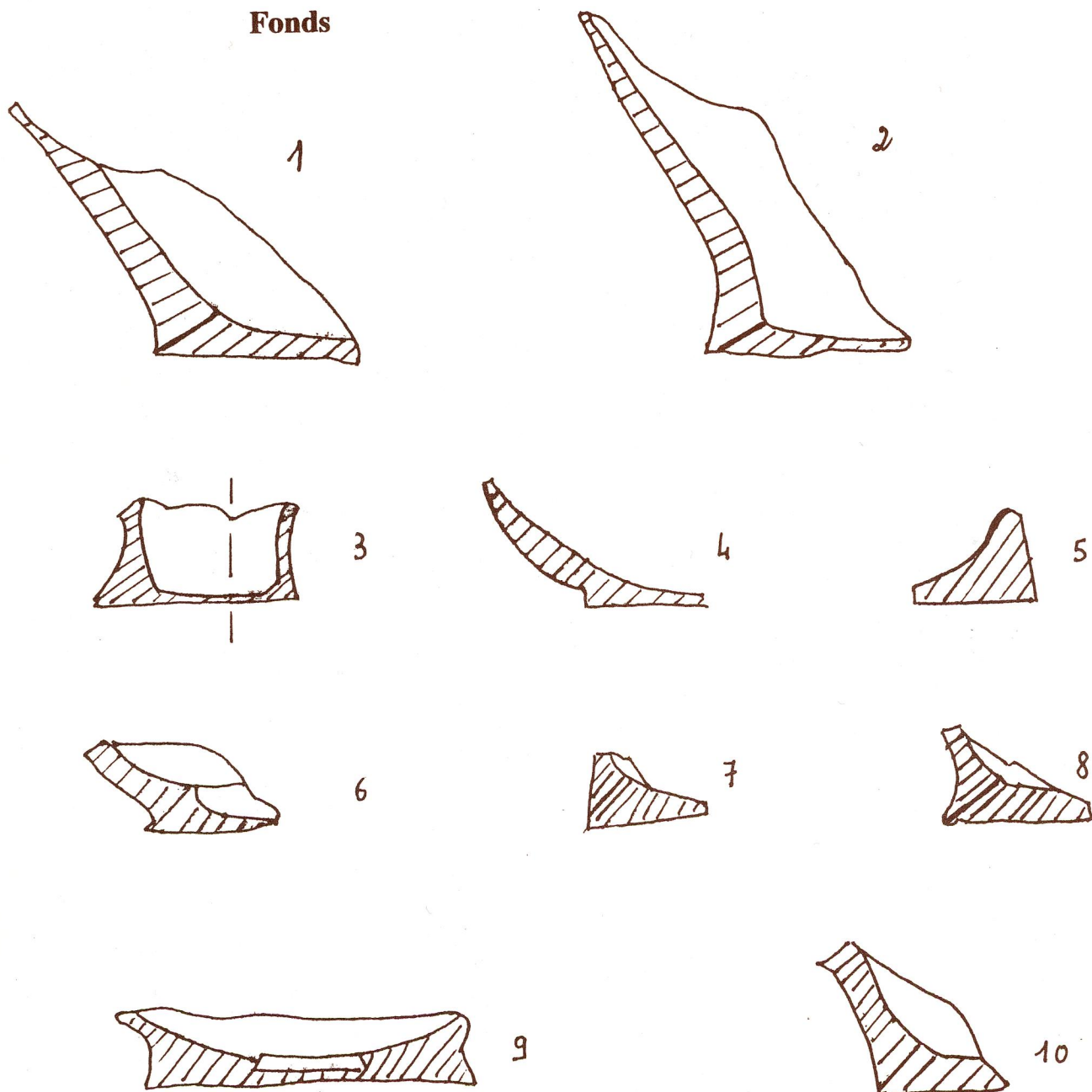
Il semblerait que des substructions subsisteraient dans le Z.D.3 et Z.D.4 ainsi que dans un sondage effectué à l'Est du terrain (certainement des bâtiments annexes de l'Abbaye, vu l'épaisseur des murets dégagés 0 m 40).

La continuité des fouilles éclairera peut être les points obscurs qui subsistent et nous apportera de nouveaux éléments.

*LEGER Jean-Pierre
4 avenue du Maréchal Juin
77330 Ozoir-la-Ferrière*

TESSONS TROUVES A MONTHETY S et M

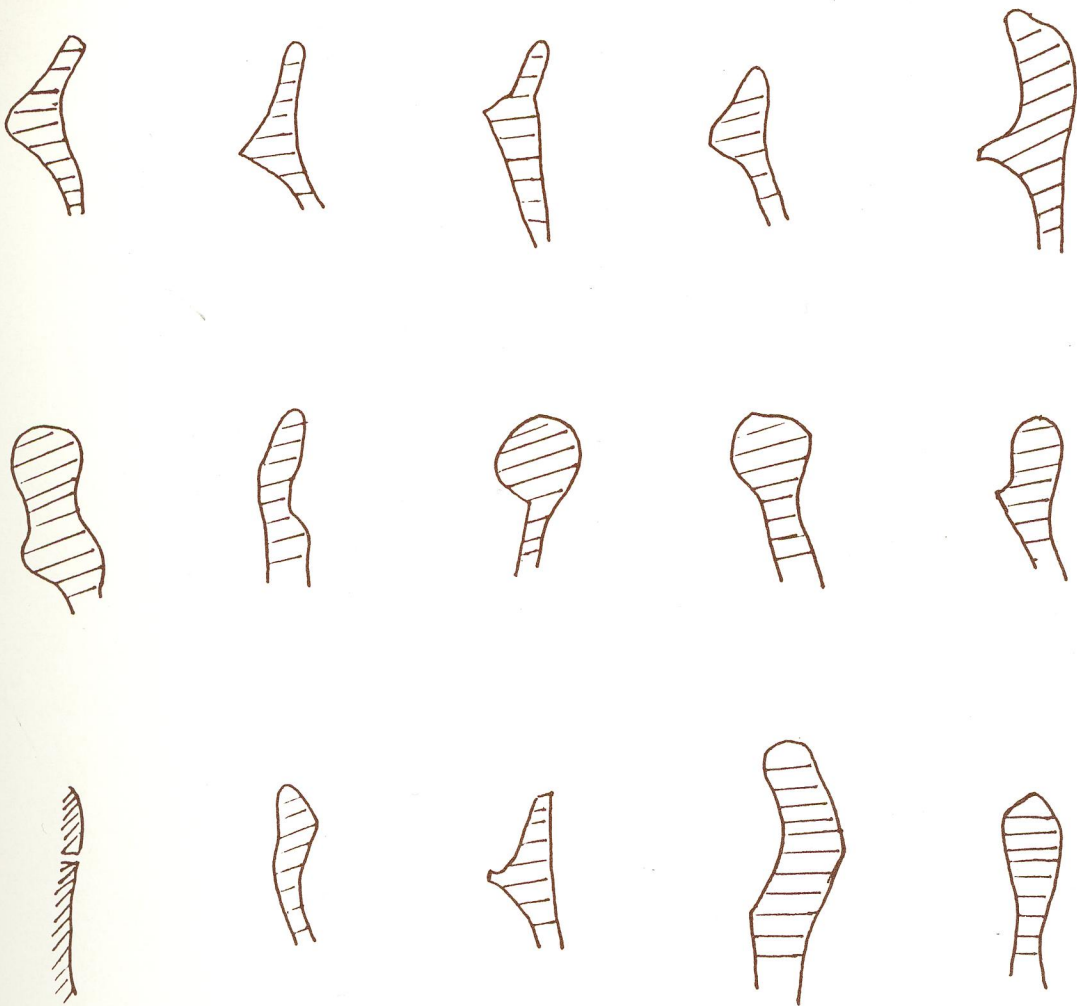
Fonds



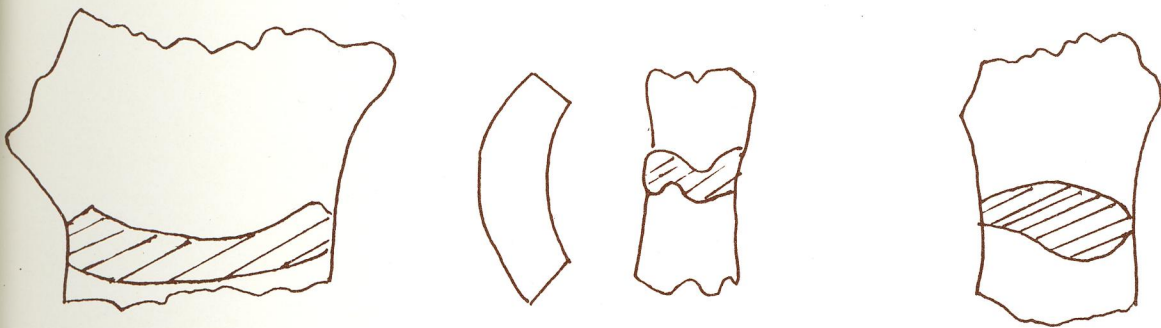
Fig

- | | |
|-----------------------------|--|
| N° 1 Fond poterie c.e int : | 661 trace de brûlure ent. pot du type flammulée |
| N° 2 Fond poterie c.e int : | 890 trace de glaçure est c.e 072 |
| N° 3 Fond poterie c.e : | 890 font de petit diamètre |
| N° 4 Fond poterie c.e : | C90 portant trace de glaçure c.e : H42 autour de la base |
| N° 5 Fond poterie c.e : | 872 poterie du type flammulée. Flammulée c.e : D15 |
| N° 6 Fond poterie c.e : | 890 poterie de couleur grise |
| N° 7 Fond poterie c.e : | C90 poterie de couleur grise |
| N° 8 Fond poterie c.e : | F10 poterie portant traces brûlures int et ext |
| N° 9 Fond poterie c.e ext : | E58 de couleur ocre |
| N° 10 Fond poterie c.e : | D43 vernissure jaune et verte à l'int c.e : H 86 |

TESSONS TROUVES A MONTHETY S et M



Différents types de cols



**Différents
types d'ANSES**